



Argentine : les nouveaux OGM “nationaux”. Les résistances se multiplient

Par [Grain](#)

Mondialisation.ca, 06 décembre 2015

grain.org 1 décembre 2015

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Biotechnologie et OGM](#)

Au cours des 20 dernières années, l'Argentine a servi de plateforme à l'introduction et à l'expansion des OGM dans la région du Cône sud d'Amérique latine. Pour comprendre le rôle essentiel qu'a joué ce pays dans l'avancée la plus spectaculaire qu'ait vécu un OGM depuis la naissance de l'agriculture industrielle, il nous faut revenir sur l'introduction du soja RR (« Roundup Ready » - tolérant à l'herbicide Roundup de Monsanto) en Argentine. Cette introduction a eu lieu pratiquement en même temps que son approbation par les États-Unis en 1996. En moins de deux décennies, l'absence de débats publics, les normes confectionnées sur mesure pour les grandes entreprises sans aucun fondement juridique et surtout la soumission de l'État aux intérêts des entreprises ont permis au soja RR d'envahir illégalement plus de 46 millions d'hectares en Argentine, au Brésil, au Paraguay, en Uruguay et en Bolivie.

Nous avons déjà amplement décrit les impacts sociaux et environnementaux de cette expansion : destruction de la biodiversité, contamination, concentration de la propriété des terres, déplacements des populations paysannes, dévastation des économies régionales et renforcement du pouvoir des grandes entreprises. Nous présentons ici un compte-rendu des événements importants survenus en 2015, lesquels montrent que l'Argentine continue d'être un bastion mondial de l'introduction et de l'imposition des OGM et que les résistances et contestations s'amplifient au point de se transformer en un miroir dans lequel le monde commence à se refléter.

D'un côté, l'État argentin annonce en grande pompe l'introduction de nouveaux OGM qui semblent se distinguer des OGM existants pour trois raisons : ils introduisent des modifications génétiques qui ne signifient pas qu'ils résistent aux herbicides ni qu'ils produisent des toxines Bt ; ils promettent dans certains cas d'améliorer les rendements de production ; pour finir, ils ne sont pas développés par des entreprises, mais par des universités et des instituts de recherche publics. Ces arguments ne sont toutefois que des leurres visant à continuer à imposer le même modèle d'agrobusiness.

D'autre part, les remises en question et les résistances de nombreux secteurs se multiplient jour après jour. Tout semble indiquer que le modèle d'agriculture transgénique a de plus en plus de mal à cacher ses failles et ses faiblesses et n'est pas aussi « intouchable » qu'il ne le semble.

De nouvelles menaces

Le modèle a échoué ? Vive le modèle !

L'apparition de mauvaises herbes résistantes – reconnue depuis 2007 le vice-président de Monsanto, par Robert Fraley ii –, est aujourd'hui une réalité que l'industrie prétend résoudre en introduisant de nouveaux OGM résistants à d'autres herbicides, tout comme nous l'avions prévu.

Le cas le plus dramatique est l'approbation en avril 2015 d'un soja aux gènes empilés qui résiste à trois herbicides : le glyphosate, le glufosinate d'ammonium et le 2,4-D de la compagnie Dow AgroSciences. Ce soja ouvre la voie à l'utilisation massive d'herbicides et notamment au risque d'une augmentation de l'utilisation du 2,4-D, largement contesté pour ses effets toxiques, et tristement célèbre pour avoir été l'un des ingrédients de l'agent orange utilisé comme défoliant par les États-Unis pendant la guerre du Vietnam.

Dans notre article « Soja 2,4-D : guerre menée contre les paysans » iii, nous avons déjà attiré l'attention sur les conséquences de l'approbation de ce nouveau soja et manifesté que : « Ces nouveaux transgéniques signifient que des millions de litres d'herbicides encore plus toxiques que le glyphosate seront appliqués, ce qui confirme qu'une guerre est en cours contre les paysans et paysannes qui résistent encore sur leurs territoires à l'invasion de l'agrobusiness. Mais cette fois, l'agression semble atteindre une ampleur inédite ». Le soja 2,4-D est maintenant approuvé, prêt à contaminer les territoires – la dernière condition à remplir étant que la Chine accepte sa commercialisation.

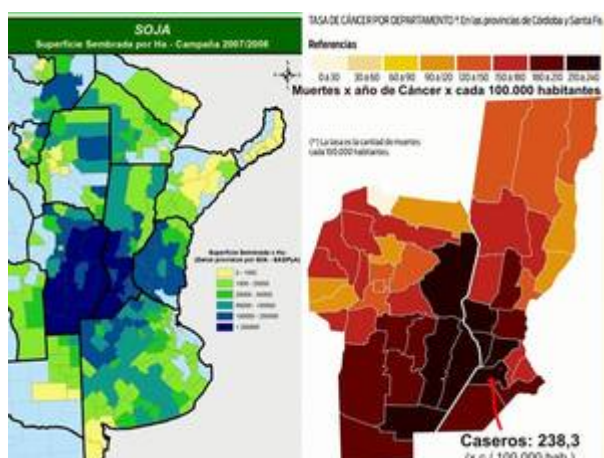
De nouveaux transgéniques « nationaux » et populaires

Mais l'Argentine ne s'est pas contentée d'autoriser tous les transgéniques soumis par les grandes compagnies biotechnologiques depuis 1996 (on compte déjà plus de 30 approbations qui concernent le soja, le maïs ou le coton résistants aux herbicides ou producteurs de toxine Bt) : elle encourage maintenant le développement d'OGM « nationaux » soi-disant « indépendants » de l'emprise des transnationales.

Deux nouveaux OGM ont ainsi été autorisés le 6 octobre 2015 et de fortes pressions sont exercées pour que soit approuvée une variété de canne à sucre résistant au glyphosate.

Examinons de plus près ces nouveaux OGM :

1. Soja résistant à la sécheresse



L'équipe de la docteure Raquel Chan de l'Universidad Nacional del Litoral (UNL) a développé ce soja grâce au parrainage du Conseil national de recherches scientifiques et techniques (Conicet). Ce soja contient un gène de tournesol lié à la réponse naturelle de cette plante aux conditions de stress abiotique comme la sécheresse et la salinité.

Le brevet de ce soja appartient à l'État argentin, à travers le Conicet et l'Universidad Nacional del Litoral (UNL), qui ont octroyé une licence d'utilisation et d'exploitation de 20 ans à la société argentine Bioceres. Il faut aussi mentionner que Gustavo Grobocopatel, le « roi du soja » argentin, est l'un des propriétaires de Bioceres. Mais la véritable commercialisation de ce soja a lieu via un accord entre Bioceres et Arcadia, une entreprise biotechnologique étasunienne. Ensemble ils ont créé Verdeca, une entreprise qui œuvre au développement, à la déréglementation et à la commercialisation internationale de variétés transgéniques de soja. La première de ces variétés n'est autre que ce soja résistant à la sécheresse.

L'indépendance face aux transnationales de l'agroalimentaire n'est qu'une illusion puisqu'au final, le contrôle sur les produits leur revient toujours. Un exemple bien concret de ce contrôle est l'accord signé entre Arcadia et Monsanto qui cède à la firme l'usage de la « technologie d'utilisation efficiente de l'azote dans le colza » iv en échange du paiement de redevances.

Andrés Carrasco : « Peu de science et beaucoup de négoce »

Dans le dernier article publié sur son blog, le docteur Andrés Carrasco a clairement précisé les conséquences de l'autorisation de ce nouveau soja v : « En Argentine, les louanges démesurées trahissent la fracture épistémologique de la pensée scientifique critique dans le cadre de l'analyse des théories actuelles. Le 'progrès technologique' empiète sur la nature en appliquant des procédés incertains qui simplifient la complexité des phénomènes biologiques pour 'vendre des certitudes'. Le secteur privé (Truco et Grobocopatel de Bioceres), - avec l'approbation enthousiaste de Néstor Carrillo et de Raquel Chan, chercheurs principaux au Conicet - cherche par exemple à transformer la nature en une 'usine' à produits, où les plantes tiendraient lieu de procédés industriels. Une véritable nature artificielle, fonctionnelle, fort utile aux grandes sociétés. On dénote dans tous ces discours beaucoup d'ambition et d'orgueil, une compréhension médiocre de la complexité biologique et fort peu de science. On a affaire à de grands intérêts commerciaux et à un récit de légitimation que les scientifiques honnêtes ne pourront éviter de remettre en question, quand bien même les entreprises transnationales achèteraient tous les éditoriaux des revues scientifiques, freineraient les publications et tairaient les voix qui s'opposent à la science néolibérale et productiviste. La science - et sa conception du pourquoi, pour qui et à quelles fins - est en crise. Nous ne pouvons feindre la démente au sein de notre pays si nous voulons survivre en toute souveraineté.

Le réseau national d'action écologiste d'Argentine (Red Nacional de Acción Ecologista de Argentina, Renace) vi a produit une synthèse des conséquences de l'introduction de ce soja : cette découverte transgénique nous rendra de plus en plus dépendants des marchés mondiaux, la frontière agricole avancera encore plus, détruisant montagnes et forêts, expulsant de leurs terres les peuples autochtones, les petits producteurs et quiconque se trouverait sur son chemin. Les sojas et les maïs résistants à la sécheresse seront utilisés comme agrocombustibles pour alimenter la consommation du premier monde et des classes aisées des soi-disant « pays émergents ». Le gène contre la sécheresse sera inséré dans un nombre restreint de cultures brevetées, amplifiant du même coup la perte de biodiversité et réduisant la qualité et la variété des aliments que nous consommons. Les OGM résistants à la sécheresse capteront les faibles précipitations qui arrosent ces zones sèches et empêcheront l'approvisionnement des nappes aquifères et l'accumulation d'eau dans les sols. De plus, la déforestation et l'application du modèle agricole industriel dans les zones sèches aggraveront les effets du changement climatique, entraînant des sécheresses de

plus en plus intenses et de plus grandes famines. Qu'arrivera-t-il ensuite ? Il n'est pas facile de donner une réponse.

2. Pomme de terre transgénique

Le 6 octobre 2015, le gouvernement argentin a également autorisé la commercialisation d'une pomme de terre transgénique résistante au virus PVY (virus Y de la pomme de terre). L'autorisation a cette fois été émise pour « tout le territoire national à l'exception des vallées arides irriguées des provinces de Salta et de Jujuy, afin de préserver commercialement les aires de production de tubercules andins ». Cette technologie a été développée par une équipe de chercheurs de l'Instituto de Ingeniería Genética y Biotecnología coordonnée par Fernando Bravo Almonacid et Alejandro Mentaberry. La licence d'utilisation a été transférée à l'entreprise argentine Tecnoplant (filiale du groupe Sidus).

En plus de tous les risques inhérents aux cultures transgéniques en général, il faut ajouter ici la menace que cet OGM fait peser sur la diversité des pommes de terre dans la région. Les informations qui ont trait à « l'exception » établie pour les vallées arides irriguées de Salta et de Jujuy reconnaissent cette menace. Mais on ne reconnaît pas qu'il n'existe aucune façon d'éviter que la pomme de terre transgénique ne s'étende à ces régions, voire qu'elle traverse les frontières pour s'introduire en Bolivie et au Pérou. L'expérience de la contamination du maïs natif par du maïs transgénique au Mexique en 2001 démontre clairement que les OGM ne connaissent pas de frontières. Que ce soit intentionnellement (comme en Argentine avec l'expansion du soja transgénique au Brésil et au Paraguay) ou accidentellement, il est impossible de limiter les déplacements des semences ou des pommes de terre. Il faut considérer que depuis des siècles, l'Argentine cultive plusieurs variétés de pommes de terre sur de grandes superficies qui couvrent aujourd'hui près de cent mille hectares.

De plus, les études réalisées en vue de la commercialisation de cette pomme de terre transgénique ne sont absolument pas suffisantes. Le Conicet lui-même déclare que « des essais réalisés sur le terrain ont permis de sélectionner deux variétés prometteuses résistantes au virus et d'avancer vers leur lancement sur le marché. Neuf essais ont été effectués dans 4 localités distinctes du pays entre 1998 et 2001. Le travail s'est poursuivi sur l'une de ces deux variétés qui s'est avérée immune au PVY au cours d'essais où 85 % des plantes témoins ont été infectées. Tous ces essais ont été autorisés et approuvés par la Conabia. La variété sélectionnée a par ailleurs fait l'objet d'analyses « d'aptitude alimentaire ». Plusieurs de ses caractéristiques phénotypiques et biochimiques ont été analysées et ont montré que sa composition et valeur nutritionnelle sont équivalentes à celles de la variété originale ». vii

La seule étude diffusée par le Conicet viii explique qu'un essai interspécifique de croisement a été effectué pour mesurer l'importance de l'éventuel flux naturel de gènes entre la ligne transgénique et son parent sauvage, *Solanum chacoense*. Selon les auteurs, cet essai a produit des résultats négatifs, indiquant une « très faible probabilité » de croisement, ce qui semble être un argument suffisant pour la dissémination de cette nouvelle pomme de terre.

Les considérations suivantes s'appliquent aux deux cas décrits ci-dessus :

- L'approbation de ces OGM est basée sur « leur équivalence substantielle » avec les semences non transgéniques. Ce principe est totalement faux, comme l'ont

déjà démontré nombre de recherches.

- Les études sur lesquelles s'appuient leur autorisation n'ont pas été rendues publiques ni soumises à un débat public.
- Tous ces nouveaux transgéniques auront pour effet de faire avancer la frontière agricole et d'accroître les superficies de monocultures déjà importantes.

De nouvelles résistances

Non à la Loi Monsanto



En plus de l'accord conclu en 2012 avec Monsanto, le gouvernement argentin a officiellement annoncé la modification de la Loi sur les semences en vigueur depuis 1973, pour garantir le paiement de redevances aux entreprises de biotechnologie. Au cours des trois dernières années, les résistances de la société civile et au sein même du gouvernement ont empêché le dépôt de l'avant-projet de loi négocié en secret au ministère de l'Agriculture avec les secteurs de l'agrobusiness (entreprises semencières et organisations de grands producteurs de soja).

Le ministère de l'Agriculture continue cependant d'insister sur la modification de la Loi sur les semences dans une tragi-comédie d'intrigues qui a vu en 2015 :

- Un conflit entre les producteurs de soja et Monsanto, qui tente d'imposer le paiement de redevances sur le soja RR 2 Intacta dans les ports où les grains sont embarqués (avec le consentement des entreprises de commercialisation des grains). Ce conflit surgit de la promesse non tenue en 2012 de modifier la Loi sur les semences (l'annonce avait eu lieu en même temps que la dissémination du nouveau soja).
- L'annonce au mois de mai d'un décret de « nécessité et d'urgence » modifiant la Loi sur les semences pour assurer le paiement de redevances à Monsanto et exiger que ces paiements s'appliquent aux semences et non pas aux grains récoltés.
- Le rejet par l'ensemble de la société civile de l'approbation de ce décret. Elle exige son retrait et l'annonce de la part du gouvernement de sa transformation en un nouveau projet de loi.
- Une accusation publiée dans l'un des principaux quotidiens argentins par les grands propriétaires terriens regroupés au sein de la Sociedad Rural Argentina, dénonçant que « Monsanto ne détient pas le brevet sur le soja Intacta RR-2 PRO. C'est la réponse que nous avons reçue lorsque nous avons sollicité des informations à ce sujet auprès de l'Instituto Nacional de Propiedad Industrial. Cette demande faisait suite au conflit relatif à la commercialisation du soja

provoqué par la transnationale lorsqu'elle a tenté de percevoir des redevances de manière totalement illégale ». ix

- Le rejet par Monsanto América Latina du projet de loi formulé par le ministère de l'Agriculture. Dans une lettre adressée au ministre de l'Agriculture, la société accuse l'ensemble des fonctionnaires de préparer un avant-projet qui « porte atteinte aux dispositions prévues par la législation nationale et internationale en vigueur ». Selon Monsanto, le ministère prétend violer non seulement la Loi sur les semences, mais également la loi sur les brevets. « Nous entendons que cet avant-projet ne remplit pas les conditions minimales requises pour être soumis au Congrès ». x

Dans ce contexte de confusion généralisée, la campagne NON à la nouvelle loi Monsanto sur les semences a réussi à avoir accès à l'avant-projet de loi (qui n'a jamais été officiellement publié), à procéder à son analyse et à formuler une critique de son contenu.

Cette critique dénonce xi :

- La limitation de l'usage personnel [de semences] avec la création du concept de « paiement d'apports technologiques pour les semences d'usage personnel ». L'établissement d'un paiement de redevances constitue un pas en avant dans l'imposition de l'UPOV 91.
- Les pouvoirs extraordinaires octroyés au ministère de l'Agriculture pour « établir, dans le cas de diverses semences et variétés, le paiement d'apports technologiques sur les semences d'usage personnel, fixer la valeur de ces paiements en fonction des superficies semées, des volumes de production, des espèces, des variétés, des zones et de l'année ».
- La création d'un REGISTRE DE SEMENCES D'USAGE PERSONNEL qui habilite les autorités à « contrôler et fiscaliser les utilisateurs de semences eu égard à tous les aspects liés à la présente loi ». Ce registre représente dans les faits un système de contrôle sur tous les agriculteurs, paysans y compris. Il autorise les amendes, la confiscation des récoltes, l'interdiction de cultiver et même la mainmise sur les exploitations des paysans.

La campagne s'efforce actuellement d'empêcher que cet avant-projet de loi ne soit une fois de plus soumis au Congrès.

NON à Monsanto à Malvinas Argentinas

Grâce à ses Assemblées et au soutien d'autres organismes comme les Mères de Ituzaingó Anexo, la population de la localité de Malvinas Argentinas (province de Córdoba) a dressé, en septembre 2013, un barrage devant le site de l'usine que Monsanto construisait, laquelle devait devenir la plus grande usine de conditionnement de semences de maïs transgénique en Amérique latine.

Le « Printemps sans Monsanto » de 2013 a entamé un mouvement de résistance qui a attiré des expressions de solidarité du monde entier. Parallèlement à d'autres actions (notamment la contestation judiciaire de l'étude d'impact environnemental soumise par Monsanto), ce mouvement a réussi à paralyser les travaux de construction de l'usine. La probabilité que l'usine ne soit construite diminue chaque jour un peu plus.

Cette lutte a aussi convaincu la transnationale Syngenta d'abandonner l'idée de construire

une usine dans la province de Córdoba au cours des derniers mois. xii

Cessez de nous fumiger



La résistance aux fumigations des plantations de soja situées à proximité des lieux habités (où vivent environ 12 millions de personnes) s'est amplifiée au cours de la dernière décennie, s'attirant le soutien de nombreuses personnes et d'organismes, et notamment celui des collectifs de médecins et d'avocats de populations fumigées.

La lutte s'est attachée à éloigner les fumigations des zones urbaines, des écoles rurales et des populations rurales. L'une de ses lignes d'actions est la formulation d'ordonnances locales qui établissent des zones d'exclusion des fumigations à une distance de 500 à 3 000 mètres des zones habitées.

Tous les collectifs avancent une critique radicale du modèle de culture du soja et proposent sa transformation en faveur d'une production agroécologique.

Les succès sont nombreux et la liste des municipalités qui ont imposé des restrictions aux fumigations augmente chaque jour. De nombreuses municipalités ont même interdit toute fumigation aérienne. Le mouvement a cependant eu beaucoup plus de mal à faire adopter des normes au niveau des provinces où les projets de loi ont été rejetés ou transformés en propositions ridicules de zones d'interdiction des fumigations de 50 mètres.

Les voix des populations fumigées se sont clairement fait entendre, notamment au 3ème Congrès des médecins des populations fumigées tenu récemment à la faculté de Médecine de l'université de Buenos Aires. Le doyen de la faculté y a reconnu la problématique et il a été décidé qu'une plainte serait déposée auprès de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) pour « inciter l'État argentin à adopter de toute urgence des mesures efficaces pour sauvegarder la santé et la vie des enfants, des adolescentes et adolescents qui vivent dans le pays et les protéger contre toute exposition directe ou indirecte aux produits agrottoxiques, que ce soit par fumigation aérienne ou terrestre des cultures extensives et intensives sur plus de 30 millions d'hectares dans le territoire argentin, ou par la consommation d'aliments contenant des résidus de ces produits ». xiii

Une autre agriculture est possible

Peut-être est-ce un signe des temps à venir : l'année 2015 se termine avec la tenue du 5ème Congrès latino-américain d'agroécologie à La Plata, en Argentine. Ce congrès a réuni plus de 1 500 chercheurs, paysans, petits fermiers et étudiants qui ont affirmé énergiquement qu'une autre agriculture est possible.

La Vía Campesina était présente xiv avec, entre autres, Adalberto « Pardal » Martins, du Mouvement des sans terre du Brésil (MST-Vía Campesina). Ce dernier a expliqué le contexte de la lutte des paysans contre le modèle d'agrobusiness et souligné que l'objectif de l'agroécologie paysanne est de transformer radicalement le système alimentaire dominant. Il a déclaré que « l'agroécologie est la pratique paysanne de résistance face à l'agrobusiness et à l'expansion du capital ». Et il a donné l'exemple d'un réseau de jardins potagers biologiques cultivés par des femmes du MST et articulé avec un réseau de foires écologiques paysannes, une coopérative/entreprise de semences écologiques, Bionatur et un « conglomérat » de coopératives paysannes de riz écologique. Toutes ces organisations se trouvent au sud du Brésil, son pays.

i « La République unie du soja, version 2.0, » GRAIN, www.grain.org/fr/article/entries/4740-la-republique-unie-du-soja-version-2-0, 2013

ii « Más herbicidas para sostener lo insostenible, » GRAIN, <https://www.grain.org/es/article/entries/173-mas-herbicidas-para-sostener-lo-insostenible>, 18-9-2007

iii « Soja 2,4-D : Guerre menée contre les paysans, » GRAIN <https://www.grain.org/fr/article/entries/4948-soja-2-4-d-guerre-menee-contre-les-paysans>, 26-5-2014

iv « Arcadia Biosciences, Monsanto Company announce commercial licensing deal for Nitrogen Use Efficiency Technology in canola, » <http://www.arcadiabio.com/news/press-release/arcadia-biosciences-monsanto-company-announce-commercial-licensing-deal-nitrogen->, 20-9-2005.

v « De Papa a Monaguillo, » Andrés Carrasco, <http://andresecarrasco.blogspot.com.ar/>, 14-3-2014.

vi « El Gen mágico, y después qué?, » Renace, <http://renace.net/?p=1889>, 19-3-2012

vii « Felicitamos a Fernando Bravo Almonacid y su grupo por un notable avance en biotecnología vegetal, » <http://ingebi-conicet.gov.ar/felicitamos-a-fernando-bravo-almonacid-y-su-grupo-por-un-notable-avance-en-biotecnologia-vegetal/>, octubre 2015

viii « Field testing, gene flow assessment and pre-commercial studies on transgenic *Solanum tuberosum* spp. *tuberosum* (cv. Spunta) selected for PVY resistance in Argentina, » <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/22200984>, 27-12-2011

ix « Cuando el abuso no es el camino, » <http://www.lanacion.com.ar/1833000-cuando-el-abuso-no-es-el-camino>, La Nación, 3-10-2015

x « Monsanto sale duro al cruce del proyecto oficial para renovar la Ley de Semillas, » http://www.ieco.clarin.com/economia/monsanto-semillas-gabriel_delgado-ministerio_de_agricultura-patentes-transgenicos_0_1394260578.html, 15-7-2015

xi « Argentina: La pelea de Monsanto, los sojeros y las semilleras por una Nueva Ley de Semillas a su medida, » http://www.biodiversidadla.org/Principal/Secciones/Campanas_y_Acciones/Argentina_La_pelea_de_Monsanto_los_sojeros_y_las_semilleras_por_una_Nueva_Ley_de_Semillas_a_su_medida, 27-10-2015

xii « Syngenta también se va de Córdoba,
» http://www.biodiversidadla.org/Principal/Agencia_de_Noticias_Biodiversidadla/Argentina_Syngenta_tambien_se_va_de_Cordoba, 6-10-2015

xiii « 3° Congreso de Médicos de Pueblos Fumigados, Agrotóxicos en la Argentina: Se solicita la intervención de la Comisión Interamericana de Derechos Humanos,
» http://www.biodiversidadla.org/Principal/Secciones/Noticias/Agrotoxicos_en_la_Argentina_Se_solicit_a_la_intervencion_de_la_Comision_Interamericana_de_Derechos_Humanos, 21-10-2015

xiv « La agroecología es la práctica campesina de resistencia ante el agronegocio y el avance del capital,
» http://www.biodiversidadla.org/Principal/Secciones/Noticias/La_agroecologia_es_la_practica_campe_sina_de_resistencia_ante_el_agronegocio_y_el_avance_del_capital, 13-10-2015

La source originale de cet article est grain.org
Copyright © [Grain, grain.org](http://grain.org), 2015

Articles Par : **[Grain](http://grain.org)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca